*Questions au Feuilleton*

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** 1. 1970: 3; 1971: 5; 1972: 4; 1973: 14; 1974: 12: 1975: 7 (jusqu'au 22 octobre). Total 45.

2. *a*) 1970: Commis aux écritures et aux règlements: Commis aux écritures et aux règlements; Postes. 1971: Postes; Postes; Pompiers; Postes; Postes. 1972: Électronique; Électronique; Postes; Postes. 1973: Postes; Postes; Postes; Postes; Postes; Postes; Postes; Postes; Postes; Postes; Infirmières; Commis aux écritures et aux règlements; Postes; Postes. 1974: Postes; Pompiers; Manœuvres et hommes de métier, Services divers; Traitement mécanique des données; Radiotélégraphie; Chauffage, force motrice et opération de machines fixes; Radiotélégraphie; Commis aux écritures et aux règlements; Inspection des produits primaires; la plupart des employés (Sept-Îles); Éducation; Manœuvres et hommes de métier, Chauffage, force motrice et opération de machines fixes, Postes. 1975: Chauffage, force motrice et opération de machines fixes; Manœuvres et hommes de métier; Postes; Postes; Postes; Infirmières; Services correctionnels.

2. *b*) 1970: 1 jour; 3 jours; 1 jour. 1971: 1 jour; 2 jours; 3 jours; 1 jour; 8 jours. 1972: 1 jour; 24 jours; 1 jour; 12 jours. 1973: Janvier à février; 1 jour; 1 jour; 2 jours; 1 jour; 1 jour; 5 jours; 1 jour; 1 jour, 2 jours; 6 jours; 3 jours; 1 jour; 1 jour. 1974: 17 jours; 22 jours; 1 jour; 2 jours; 2 jours; 1 jour; 2 jours; 6 jours; 2 jours; 1 jour; 1 jour; 5 jours. 1975: 2 jours; 1 jour; 17 février au 19 mars; 4 jours; 14 avril au 27 mai; 3 jours; 1 jour.

2. *c*) Des accusations de participation à un arrêt de travail illégal ont été portées contre les groupes d'employés suivant: 65 employés de la radiotélégraphie (octobre 1974); 225 commis aux écritures et aux règlements (adjoints au contrôle de la circulation aérienne, octobre 1974); 912 manœuvres et hommes de métier (19 au 23 décembre 1974); 543 manœuvres et hommes de métier désignés (17 février au 19 mars 1975).

3. Il est impossible de fournir des chiffres exacts quant aux accusations qui ont pu être abandonnées. Comme les accusations devaient être portées dans le lieu du délit devant les tribunaux criminels des provinces, il a fallu confier les causes aux avocats régionaux du ministère de la Justice et aux agents locaux intervenant au nom de la Couronne. De nombreuses causes sont encore pendantes et seront jugées au cours des six prochains mois. En conséquence, il est impossible de fournir des informations complètes ou exactes. On nous a signalé que des amendes de $10 à $100.00 (le maximum autorisé) avaient été imposées dans certains cas; dans d'autres cas, certains employés ont été déclarés innocents en raison de subtilités juridiques ou du manque de preuves.

4. Nous savons que certaines accusations ont été abandonnées parce que, d'après les avocats, les preuves étaient insuffisantes pour entraîner une condamnation; dans certains cas, le congé de maladie a permis de justifier l'absence de l'employé. Étant donné la dispersion géographique des causes et le fait qu'elles n'ont pas encore été entendues, il est impossible de donner des chiffres exacts.

L'UTILISATION DES TERRES

Question nº 3183—**M. Marshall:**

1. Le ministre de l'Environnement a-t-il déclaré que seulement dix pour cent de la surface totale du Canada convenaient aux méthodes agricoles modernes et que seulement un demi pour cent de notre territoire présente une capacité de production agricole de premier rang et, dans l'affirmative, sur quoi se fonde cette déclaration?

[M. Schumacher.]

2. Cette déclaration s'applique-t-elle à chacune des provinces Maritimes et, dans l'affirmative, comment?

3. Le ministère de l'Environnement élabore-t-il actuellement des principes acceptables d'utilisation des terres et, dans l'affirmative, de quelle manière?

**M. George Baker (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement):** 1. Oui. Nous tenons cette information du Secteur de la capacité de production agricole du sol de l'Inventaire des terres du Canada qui fait partie du Système d'information géographique du Canada. Il y a environ 19,000 milles carrés (12,000,000 d'acres) de terres de premier rang sur la superficie totale du Canada qui est d'à peu près 3,851,000 milles carrés.

2. Cette déclaration vaut pour l'ensemble du Canada; par conséquent, les pourcentages ne s'appliquent pas à chacune des provinces. Il n'y a pas de terre agricole de premier rang dans les provinces Maritimes. Toutefois, le Nouveau-Brunswick compte 13,262,030 acres de terres de catégorie 2 à 5 et convenant aux méthodes agricoles modernes, soit 73 p. 100 de toute la superficie agraire de la province. Quant à la Nouvelle-Écosse, elle en possède 4,076,884 acres, soit 30 p. 100 de ses terres et l'Île-du-Prince-Édouard, 1,306,363 acres, soit 94 p. 100 de sa superficie.

3. Oui. un groupe d'étude interministériel a été formé pour examiner avec les provinces la possibilité d'élaborer un ensemble d'objectifs et de plans d'action nationaux concernant l'utilisation des terres. Le groupe d'étude est actuellement en train de déterminer et d'évaluer les effets, sur l'utilisation des terres, des programmes fédéraux qui s'y rapportent. Déjà, un certain nombre de ministères fédéraux engagés dans des programmes ayant des incidences sur l'utilisation des terres ont soumis des rapports que le groupe d'étude interministériel s'emploie à examiner. Parallèlement, des entretiens fédéraux-provinciaux ont été organisés concernant l'élaboration d'objectifs nationaux d'utilisation des terres.

MEER—LES ENTREPRISES TERRE-NEUVIENNES BÉNÉFICIAIRES DE PRÊTS AVALISÉS

Question nº 3206—**M. Howie:**

Pour combien d'entreprises de Terre-Neuve le MEER a-t-il garanti des prêts, du 1er avril 1973 au 30 septembre 1975, et *a*) quel était le montant total garanti, *b*) combien de ces entreprises ont actuellement cessé leurs activités, *c*) quel était le montant total des garanties accordées à ces entreprises?

**M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** En ce qui a trait au ministère de l'Expansion économique régionale, la réponse est la suivante: Aucun. *a*) Sans objet; *b*) Sans objet; *c*) Sans objet.

MIRABEL—LE COÛT DE L'INAUGURATION LE 4 OCTOBRE 1975

Question nº 3212—**M. Nystrom:**

1. *a*) Combien a coûté en tout au gouvernement la cérémonie officielle d'inauguration de l'aéroport Mirabel, le 4 octobre 1975, *b*) quel a été le coût (i) de la publicité (ii) des mesures de sécurité (iii) de la nourriture (iv) des boissons (v) des frais de logement à l'hôtel (vi) des frais de déplacement (vii) de tous les autres frais?

2. Combien de personnes le gouvernement a-t-il invitées?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** D'après le coût total du programme global de quatre jours (environ $214,000), le coût de cette journée d'inauguration est évalué à: 1. *a*) $95,121. *b*) (i) Publicité, Aucun; (ii) Sécurité, $7,927; (iii) Nourriture, 36,034; (iv) Boissons alcooliques, 16,860; (v) Logement et accueil des ministres étrangers, 4,824; (vi)